



Direction de la communication  
Tél. : 05 59 46 60 40  
Courriel : [communication@bayonne.fr](mailto:communication@bayonne.fr)

Le 22 avril 2009

# **DOSSIER DE PRESSE**

## **PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE**

La Ville de Bayonne a décidé d'initier une démarche de participation citoyenne sur son territoire se traduisant par l'élaboration d'une charte.

Cette charte vise à définir les règles du jeu et les outils permettant d'associer les Bayonnais aux projets de Ville et aux politiques à mettre en place, de préciser le rôle des instances de démocratie locale existantes et leurs relations à la Ville, mais aussi d'expérimenter des outils participatifs innovants.

La charte de la participation citoyenne fixe les orientations et les conditions de mise en œuvre du rapport de la Ville avec ses habitants, au travers de l'information qu'elle donne et de la qualité du dialogue public qu'elle développe.

Un bureau d'études spécialisé, dont le nom sera connu à l'issue de l'appel d'offre lancé le 14 avril 2009, apportera un soutien à la Ville dans la méthodologie à adopter tout au long du processus.

La démarche d'élaboration de la charte de la participation citoyenne se fera en quatre temps sur une période allant de juin 2009 à janvier 2010 :

- consultation publique par le biais de l'envoi d'un questionnaire à tous les Bayonnais pour connaître leurs pratiques citoyennes et recueillir leurs attentes, de manière à élaborer une charte la plus adaptée possible (été 2009) ;
- lancement officiel de la démarche de co-élaboration de la charte avec les habitants lors une réunion publique (septembre 2009) ;
- ateliers de travail sur le contenu de la charte (octobre et novembre 2009) et réunion publique de restitution du travail des ateliers ;
- écriture de la charte par le Comité de co-rédaction (décembre 2009 à janvier 2010).

Cette charte de la participation citoyenne co-écrite avec les Bayonnais, servira de porte d'entrée à la Ville dans l'élaboration de son Agenda 21 et permettra ainsi la concertation tout au long de cette démarche.

# SOMMAIRE

## I. LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

*1.1 Phase 1 : consultation publique par le biais de l'envoi d'un questionnaire à tous les Bayonnais pour connaître leurs pratiques citoyennes et recueillir leurs attentes (été 2009 : de juin à août)*

*1.2 Phase 2 : lancement officiel de la démarche de co-élaboration de la charte de la participation citoyenne par une réunion publique (septembre 2009)*

*1.3 Phase 3 : ateliers de travail sur le contenu de la charte (octobre et novembre 2009) et réunion publique de restitution du travail des ateliers (novembre 2009)*

*1.4 Phase 4 : écriture de la charte par le comité de co-rédaction (décembre 2009 à janvier 2010)*

## EN ANNEXE : RAPPEL DU CALENDRIER PREVISIONNEL

# **I. LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE**

La charte de la participation citoyenne va permettre de définir les règles du jeu et les outils permettant d'associer les Bayonnais à la vie publique, de préciser le rôle des instances de démocratie locale existantes et leurs relations à la Ville, mais aussi d'expérimenter des outils participatifs innovants.

L'objectif essentiellement poursuivi par la charte de la participation citoyenne est de réussir à mobiliser durablement et faire participer les Bayonnais à la vie publique.

Un bureau d'études spécialisé, dont le nom sera connu à l'issu de l'appel d'offre lancé le 14 avril 2009, apportera un soutien à la Ville dans la méthodologie à adopter tout au long du processus.

## **1.1 Phase 1 : consultation publique par le biais de l'envoi d'un questionnaire à tous les Bayonnais pour connaître leurs pratiques citoyennes et recueillir leurs attentes (été 2009 : de juin à août)**

De manière à élaborer une charte la plus adaptée possible aux attentes des Bayonnais, la Ville souhaite connaître leurs souhaits en terme de participation citoyenne. Cette démarche a une vocation pédagogique (explicative) et se veut mobilisatrice.

## **1.2 Phase 2 : lancement officiel de la démarche de co-élaboration de la charte de la participation citoyenne par une réunion publique (septembre 2009)**

C'est au cours de cette réunion publique que seront restitués les résultats et l'analyse de la consultation préliminaire. Les premiers axes de travail se dégagent après analyse des questionnaires, seront soumis à l'avis des habitants. Les modalités de co-élaboration de la charte seront ensuite présentées et la constitution d'ateliers (thématiques ou répartis par secteurs géographiques) proposée.

Afin d'inciter chacun à participer, plusieurs modes d'expression seront proposés. Des ateliers seront ensuite organisés et ouverts à tous afin d'élaborer la charte collectivement.

## **1.3 Phase 3 : ateliers de travail sur le contenu de la charte (octobre et novembre 2009) et réunion publique de restitution du travail des ateliers (novembre 2009)**

**Les ateliers de travail** seront organisés par thématique ou par quartier. Ils se composeront de l'Adjointe au développement durable et à la participation citoyenne, de la Mission développement durable et des habitants volontaires et/ou associations. Ils se réuniront environ trois fois. Leur rôle consistera à élaborer des propositions à partir des axes de travail définis lors de la réunion publique.

## **1.4 Phase 4 : écriture de la charte par le comité de co-rédaction (décembre 2009 à janvier 2010)**

**- Validation de la charte par le Conseil Municipal -**

# CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

| DATE                         | ÉTAPE   |
|------------------------------|---|
| Juin 2009                    | ➤Élaboration et diffusion du questionnaire aux Bayonnais (Phase 1)  |
| Juillet 2009                 | ➤Date limite de retour des questionnaires (Phase 1)   |
| Août 2009                    | ➤Analyse, traitement et restitution des résultats du questionnaire (Phase 1)  |
| Septembre 2009               | ➤Lancement de l'élaboration de la charte de la Participation Citoyenne par une réunion publique (Phase 2)                 |
| Octobre à novembre 2009      | ➤Tenue des ateliers de travail (Phase 3)  |
| Novembre 2009                | ➤Organisation d'une réunion publique de restitution du contenu des ateliers de travail (Phase 3)                          |
| Décembre 2009 à janvier 2010 | ➤Mise en place du comité de co-rédaction de la charte : objectif : que la charte soit rédigée pour la fin 2009 (Phase 4). |